

# Pont de l'Arn ... Commune la plus sportive

du Massif central 2012 - 2013

Tennis

Football

Rando

Badminton

Patinage

Horse Ball

Pétanque

Danse

Golf

Judo

Self Defense

Cyclisme

Body Sculpt

Boxe

Yoga

Rallye auto

Escalade

Zumba

Course à pied



# Le Communal

Juin 2013 - N°37  
Magazine d'informations  
Municipales



Pont de l'Arn



■ Edito .....	2
■ Agglomération .....	3
■ Budget .....	4
■ PNRHL .....	5
■ Travaux .....	6-7
■ Intercommunalité .....	8-9
■ Histoire .....	10-11
■ Les écoles .....	12
■ Vie associative .....	13
■ Jeunesse .....	14-15
■ Retour en images .....	16-18
■ Infos mairie .....	19-21
■ Infos en vrac .....	22-23
■ Agenda .....	23

## Publication

> Tirage : 1500 exemplaires gratuits

> Directeur de la Publication :

**Christian CARAYOL**

> Rédaction / Conception :

Commission, communication équipe  
dirigée par **Christophe CHABBERT**

> Secrétaire :

**Isabelle BOFFO**

> Crédits photos :

**Sonia CABROL**

> Photo couverture :

**La Commune la plus sportive**

> Création / Impression :

**Studio 32 Com**



## Premiers bilans ...

A moins d'un an des élections municipales de 2014, après le vote du dernier budget qui fait apparaître une situation financière saine et contrôlée, l'heure est aux premiers bilans ...

« Unis dans un même élan » était la devise de l'équipe: unis, nous l'avons été et le sommes encore, quant à l'élan nous l'avons confirmé malgré la crise et les contraintes que l'on nous impose chaque jour !!! (urbanisme, hydroélectricité, normes diverses...). A travers notre action, nous avons contribué à construire une commune au service de ses citoyens : forte, reconnue et attractive...

### Des équipements structurants :

- Réhabilitation d'une friche avec l'installation de 2 magasins en centre bourg avec la création de 2 emplois à la clé.

- Mise en place de la maison médicale des 3 rivières.

- Sécurisation du carrefour de Vermeils à Rigautou.

- Rénovation du village de St Baudille.

- Création d'une salle polyvalente à la Môle.

- Achèvement des stations d'épuration intercommunales avec Mazamet et Payrin.

### Des équipements de services et de loisirs :

- Ecole Louis Germain à Pont de l'Arn : réalisation du restaurant scolaire, rénovation de l'école maternelle (cour et ouvertures), création et aménagement d'une classe.

- Ecole de Rigautou : rénovation et mise hors d'eau.

- Ecole de St Baudille : rénovation du jardin pédagogique, peintures et menuiseries.

- Crèche / Passerelle : rénovation dans le cadre du syndicat intercommunal.

- Sol du gymnase.

- City stade.

- Travaux dans les églises.

- Antenne Wifi à la Môle.

### Des aides diverses :

- Au monde associatif.

- A la rénovation des façades.

- A l'installation de Kit satellite.

### Des partenariats avec le privé :

- Aide administrative au développement actuel et futur de la zone d'Hauterive.

- Aide administrative à la mise en place du photovoltaïque sur le toit de l'usine Tournier permettant une pérennisation de l'emploi.

## “Nos routes ont souffert”

La neige, le gel ainsi qu'une pluviométrie très importante ont fortement endommagé les revêtements de la centaine de kilomètres de nos voies communales. Cet été, nous avons prévu une intervention massive de goudronnage afin de réparer les gros dégâts d'un hiver long et rigoureux.

Et l'ensemble des interventions rapides et globalement efficaces sur le revêtement, le déneigement, la sécurité lors d'événements climatiques ...

En terme d'image, la commune est respectée à l'extérieur et notre classement en tête des communes les plus sportives du Massif Central atteste avec nos manifestations, tout au long de l'année, d'un dynamisme qui conforte le présent et prépare l'avenir....

Nous avons placé l'humain au centre de cette nécessité de rassemblement que j'ai eu l'honneur de conduire pendant ces six années ; si la tâche est quelquefois ardue, j'en retire la satisfaction d'une belle démarche collective dont tous les acteurs doivent être remerciés : élus, personnel et partenaires.

Dans les derniers mois de la mandature, nous mettrons toute notre énergie au service de la belle aventure de notre commune.

Votre Maire,

**Christian CARAYOL**

## La Collecte des déchets évolue

**Pour une plus grande efficacité et une meilleure organisation du traitement des déchets, la collecte des ordures ménagères va évoluer dans plusieurs secteurs de la commune à partir du 1er juillet 2013.**

### Dans les zones pavillonnaires et plusieurs secteurs ruraux,

les foyers vont être équipés de bacs individuels qui remplaceront la collecte en sacs.

Les ordures ménagères résiduelles, qui étaient collectées dans les sacs noirs, devront être placées dans le bac à couvercle rouge bordeaux et seront collectées une fois par semaine.

Les emballages ménagers recyclables, qui allaient auparavant dans les sacs jaunes, devront être placés en vrac dans le bac individuel à couvercle jaune, et seront collectés tous les 15 jours.

### Dans les autres zones rurales,

des conteneurs de regroupement seront mis en place. Là encore, les déchets résiduels devront être déposés dans les conteneurs à couvercle rouge bordeaux, les emballages recyclables en vrac dans les conteneurs à couvercle jaune.

### Dans le centre du village et à Saint-Baudille,

des conteneurs enterrés seront ultérieurement mis en place. En attendant que ces travaux soient réalisés, le mode de collecte ne change pas et reste maintenu en sacs.

### Pour le verre, rien ne change :

Il reste collecté sur les points d'apport volontaire « **recup'verre** ».

Afin d'apporter toutes les informations sur ces évolutions du mode de collecte, une réunion publique a eu lieu le mercredi 29 mai, à 18h30, à la salle de la Grange.

Côté planning, la distribution des bacs individuels et des calendriers de collecte se fera courant juin, pour une mise en place du nouveau dispositif de ramassage dès le 1er juillet.

## Ayez le réflexe composteur !

La Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet met gratuitement à votre disposition des composteurs en bois à installer dans le jardin. Ils représentent un moyen efficace et écologique de valoriser les déchets organiques tels qu'épluchures, déchets de tonte, feuilles mortes... tout en fabriquant son propre compost.

Pour bénéficier de cette mesure, il vous suffit d'appeler au 05 63 73 51 00 afin de réserver votre composteur, qui sera disponible d'ici la fin de l'année.

## Centrale hydroélectrique

Après avoir, au cours de ces dernières années, adapté la modernisation de la centrale hydroélectrique aux exigences des normes techniques en vigueur, aux impératifs de production nécessitant des investissements permanents, il va falloir relever un nouveau défi : l'adapter aux facéties de la loi « NOME ».

En résumé, pour rétablir au plus vite nos recettes liées à la vente de l'énergie électrique produite par la centrale de la Sarnarié, nous allons devoir installer une deuxième turbine de 400 KW en parallèle de la turbine actuelle de 1600 KW dont la puissance sera limitée en 1200 KW.

Cette deuxième turbine sera de type « Pelton ».

Son fonctionnement sera prioritaire par rapport à la turbine actuelle et sa production sera vendue à EDF « obligation d'achat » garantissant des tarifs plus élevés et permettant un retour à des recettes substantielles pour la commune.

La turbine actuelle restera sous contrat avec « Enercoop » (opérateur du marché libre).

Pourquoi avoir choisi d'implanter une deuxième turbine ?

Pour limiter les investissements que nécessite cette modification à des moments compatibles avec les finances de la commune.

Les pré-études étant terminées, et après accord de l'ensemble du conseil municipal, les appels d'offres vont être lancés.

Compte tenu des délais de réalisation des travaux, la majeure partie de ceux-ci (génie civil, automatismes et surtout turbine) sera réalisée en 2014.

Comme indiqué dans un précédent article, une réunion d'information aura lieu en mairie dès que le projet sera terminé.

**J.P. GARRIGUES**

Maire-adjoint Energie-Assainissement

# Budget 2013

Lors du dernier conseil qui s'est tenu le 27 mars 2013, l'ensemble des budgets et des comptes administratifs ont été approuvés. Ainsi le compte administratif 2012 du budget commune, fait apparaître un excédent de fonctionnement de 625.368,45€ qui a été intégralement affecté en section d'investissement du budget 2013 afin de financer des dépenses nouvelles et de combler une partie du solde d'investissement cumulé qui s'élève à -100.360,54€. Au total le résultat de clôture s'établit donc à 525.007,93€.

Ce résultat nous permet de ne pas recourir à l'emprunt pour l'exercice 2013, de continuer à réaliser nos projets, et de conserver les taux d'impositions à l'identique. Le montant total des subventions voté pour les associations s'élève à 57.400€.

Les principaux travaux budgétisés pour 2013 sont les suivants :

- Aménagement de la salle de la Grange.
- Aménagement de la salle de la Môle.
- Goudronnage et emplois sur les voies communales.
- Achat et installation d'un panneau lumineux électronique.

## Subventions attribués pour 2012

ADACEM	100.00 €
AMMAC	100.00 €
ASS.AIGUILLES FUSEAUX RIGAUTOU	100.00 €
ECOMUSEE MONTAGNE NOIRE	100.00 €
HAUTOPOULOISE	100.00 €
LE GLOBE	100.00 €
MOTO CLUB MAZAMETAÏN	100.00 €
SACAOMN	100.00 €
BADMINTON CLUB ASS SPORT LOISIR	150.00 €
RAGE RACING	150.00 €
VTT MAZAMET	150.00 €
KOMEDOS FOOT A 7	200.00 €
MARICAN ESCAPADES	200.00 €
SNAAG ANCIENS GENDARMERIE	250.00 €
RALLYE SPORT	250.00 €
VIRAGE	250.00 €
VOLLEY CLUB	250.00 €
ASSOCIATION SPORTIVE JL ETIENNE	300.00 €
HORSE BALL	300.00 €
ASS.PECHE PROTECTION MILIEU AQUATIQUE	300.00 €
MAZAMET PLONGEE	300.00 €
RESPIRER A MAZAMET	300.00 €
CHAT PROTEGE	350.00 €
GOLF CLUB DE LA BAROUGE	400.00 €
PETANQUE PONT DE L'ARN	400.00 €
UVM	500.00 €
LA MOLE EN FETE	500.00 €
CENTRE EQUESTRE DE LA JONQUIERE	500.00 €
CLUB NAUTIQUE MAZAMET & AUSSILLON	500.00 €
SOLEIL COUCHANT RIGAUTOU - 3 <sup>ème</sup> Age	500.00 €
AMIS DE L'ECOLE DE RIGAUTOU	600.00 €
AMIS DE L'ECOLE DE ST-BAUDILLE	600.00 €
TROUSSE ENCHANTEE	600.00 €
JM LIRE	700.00 €
CLUB DE L'AMITIE PONT de L'ARN - 3 <sup>ème</sup> Age	700.00 €
CHASSEURS DES MONTS DE L'ARN	1 000.00 €
BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE	1 000.00 €
RALLYE MONTAGNE NOIRE	1 000.00 €
OFFICE DE TOURISME MAZAMET	1 000.00 €
ASP RIGAUTOU	1 000.00 €
ECOLE DE RUGBY SCM	1 200.00 €
BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE	1 500.00 €
PATINEURS VAL. DU THORE (déplacements)	1 500.00 €
TENNIS CLUB	2 600.00 €
PATINEURS VALLEE DU THORE	3 500.00 €
MJC ST BAUDILLE (FETE)	4 000.00 €
TENNIS CLUB ( participation travaux)	5 200.00 €
MJC ST BAUDILLE	7 900.00 €
FCPM	15 000.00 €
<b>MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS</b>	<b>57 400.00 €</b>

- Aménagement de l'école Louis Germain (goudronnage cour, remplacement fenêtres et rénovation salle de classe).
- Extension des réseaux (éclairage public et réseaux d'électricité).
- Achat d'un véhicule pour le service technique.
- Achat d'une auto-laveuse.

Les recettes d'investissements sont constituées principalement de la taxe d'aménagement, des subventions octroyées par l'Etat, le Conseil Général et la Communauté d'agglomération, et du fonds de compensation de la TVA.

Au total, le budget 2013 s'équilibre en section de fonctionnement à 2.100.425€ et en section d'investissement à 1.012.000€. Les autres budgets annexes ont également été votés ce qui porte à près de 4 millions le total agrégé des différents budgets de la commune.

**H. FARENC**  
Adjoint aux finances

## Synthèse des résultats des comptes administratifs 2012

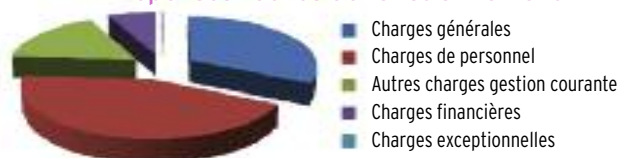
	FONCT.	INVEST.	RESULTAT
COMMUNE :	625 348.45€	100 360.54€	525 007.93€
ASSAINISSEMENT :	28 535.00€	81 534.84€	52 999.84€
SPANC :	0.00€	0.00€	0.00€
CENTRALE :	210 986.46€	80 445.71€	291 436.17€
LOTISSEMENT :	2 352.19€	7 392.27€	9 744.46€
CAISSE DES ECOLES :	1 769.84€	0.00€	1 769.84€

### BUDGETS 2013

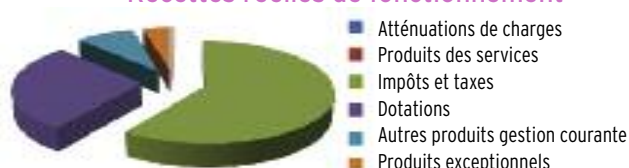
COMMUNE : 3 112 425.00€ - ASSAINISSEMENT : 209 999.97€  
CENTRALE : 515 604.34€ - LOTISSEMENT : 9 744.46€  
CAISSES DES ECOLES : 71 500.00€  
SPANC : 35 000.00€ - CCAS : 60 500.00€  
**TOTAL : 3 954 273.78 €**

## Répartition du budget principal 2013

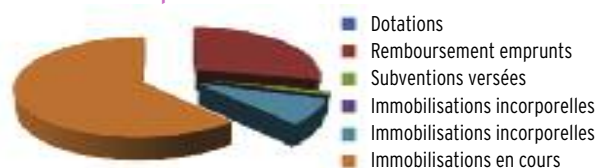
### Dépenses réelles de fonctionnement



### Recettes réelles de fonctionnement



### Dépenses réelles d'investissement



### Recettes réelles d'investissement







Chichi, Titube & Pierrot, chasseurs locaux

## Fédération des chasseurs du Tarn

La Fédération des chasseurs est une structure nationale qui englobe 1 million 200 mille chasseurs.

Elle est présente dans chaque département.

Pour le Tarn, nous comptons 12 500 membres, dont 561 adhérents au titre des territoires de chasse.

Sa vocation première est la gestion de la faune sauvage, la gestion des habitats et l'éducation et sensibilisation à l'environnement.

### Gestion de la faune sauvage :

Les actions menées participent au maintien de la Biodiversité. (par exemple : La gestion du lièvre dans le département). La gestion du lièvre représente près de 25 années de travail et se répartit sur l'ensemble du département de manière homogène. Aujourd'hui 41 communes sont en plan de chasse avec arrêté préfectoral et plus de 100 disposent d'une gestion avec bracelets. La Fédération assure un accompagnement technique aux sociétés (animation des groupements d'intérêt cynégétique, suivis, appui à la gestion des prélèvements).

### Gestion des habitats :

Le programme PROBIOR (PROmotion de la BIOdiversité ORdinaire) a pour objectif de promouvoir les pratiques favorables à la Biodiversité auprès de l'ensemble des acteurs du territoire. Plusieurs contrats sont proposés sur les territoires probior : Jachère environnement faune sauvage classique, retard de déchaumage, entretien des bandes tampons, jachère mellifère pluriannuelle.

#### Programme Agrifaune : 4 types d'actions :

- ▶ Intercultures : 19 parcelles de 5 à 8 mélanges.
- ▶ Bandes tampons : 19 bandes tampons
- ▶ Plantation de haie : 1 300m linéaires
- ▶ Restauration de marre : 50m2

Il a pour objectif d'échanger et d'expérimenter des pratiques agricoles favorables à la faune sauvage. Au niveau départemental ce programme a été initié par 4 structures : la FDC81, la MFR Peyregoux, la chambre d'agriculture et l'ONCFS. 5 exploitations se sont engagées dans ce projet.

#### En quelques chiffres :

- ▶ 93 communes concernées
- ▶ 60 ha de jachères fleuries sur 131 parcelles (ces chiffres correspondent au total des surfaces exploitants + particuliers)

A ces actions se rajoutent également le contrat « jachère fleurie », qui concerne notre commune du Pont de l'Arn. Pour la 3ème année, nous participons au semis d'une jachère environnement faune sauvage « mélange biodiversité fleurie ».

Avec les chasseurs locaux, les enfants de Passerelle et la mairie nous avons semé à l'ancienne, main dans la main. Comme les précédentes années, nous sommes soucieux de notre environnement et de la biodiversité.



Les enfants de Passerelle Vacances

### Education et sensibilisation à l'environnement:

Un parcours pédagogique « en quête de faune sauvage, sur les traces de la biodiversité ordinaire », sur le site de la Fédération aux portes de l'Agglomération albigeoise, a été inauguré en novembre 2012.

Il est ouvert à l'ensemble des écoles du Département, encadré par un animateur de la Fédération.



Parcours pédagogique Albi

Mesdames les directrices et Monsieur le Directeur des écoles Pont de l'Arnaises, je vous le conseille.

Allez vite sur le site de la Fédération

[www.frc-midipyrenees.fr/](http://www.frc-midipyrenees.fr/) - **Federation-Tarn-81**

Il faut aussi noter que la Fédération propose des animations à la carte. Elle vous accompagne dans la réalisation de vos animations en milieu scolaire et périscolaire ou lors de manifestations Nature. Un ensemble d'outils peut être prêté sur demande : mallette d'empreintes, posters, jeu d'association milieu/espèce, jeux autour de graines favorables à la biodiversité.

**N'hésitez pas à les contacter et à visiter leur site internet.**  
**Christophe DAVID, Service Technique de la Fédération des Chasseurs du Tarn - Alice TERRIER, Service Administratif de la Fédération des Chasseurs du Tarn - Sonia CABROL, Conseillère Municipale de Pont de l'Arn**



# Travaux



Elagage d'arbres (platane de la Grange, sapin route du Roucadel et pins au cimetière neuf)



Enfouissement des lignes électriques à Pomarède.



Six panneaux dits « sucettes » ont été installés à des points stratégiques de la commune afin d'assurer la bonne communication à Pont de l'Arn.



Dépose de certaines lignes aériennes et mise en place de nouveaux postes de transformation.



Suivra très vite un panneau lumineux qui sera implanté devant le nouvel espace commercial.



Station d'épuration : réfection des parois intérieures du grand bassin pour une meilleure étanchéité.





La boucherie - charcuterie Gardiès a ouvert ses portes en janvier dernier à la grande satisfaction des habitants.



Finalisation des travaux du box à sel



Le rond point de Vermeils terminé.



Les menuiseries extérieures ont été changées au bar « Les Galopins »



Goudronnage



Réhabilitation de la cour maternelle de l'école Louis Germain à Pont de l'Arn : mise en place d'un enrobé, de carrés potagers et de nouveaux jeux.

## Club de l'Amitié

Le club de l'Amitié du Pont de l'Arn - Bout du Pont de l'Arn a rouvert ses portes en septembre 2012 pour une année spéciale d'activités et d'animations.

**En effet, le club fête ses 40 ans d'existence.**

Les différentes activités hebdomadaires ont repris :

- le lundi de 14h00 à 15h00 la gymnastique,
- le mardi de 10h30 à 11h30 la chorale,
- et à 13h30 le départ de la marche,



► le mercredi, premier du mois le ciné club, troisième du mois la couture, plus les rencontres intergénérationnelles avec les galopins. Ces rencontres sont déjà anciennes et ont été initiées il y a maintenant trois ans par l'ancien bureau présidé par Pierre Chabbert.

► le jeudi à 14h00, les loisirs créatifs et les jeux de société, à 17h00 la zumba,

► le vendredi, informatique (le matin pour les débutants et l'après-midi pour les initiés).

► En janvier, chaque activité a pu fêter les rois en partageant une galette.



► En février, le loto du club s'est déroulé à la salle paroissiale. Un effort a été fait sur les lots en cette année anniversaire.

► En mars, le repas de l'hivernale, dont la participation a été réduite pour les adhérents, a reçu le spectacle Ramon Show.

► Le samedi 27 avril, à la salle polyvalente du Bout du Pont de l'Arn, un repas spectacle avec le groupe vocal des Amis de la Chanson de Lisle sur Tarn a constitué un moment important de cette année anniversaire. En effet, le club a organisé pour la première fois un gala de bienfaisance au profit des œuvres sociales de nos 2 villages ; il est aussi prévu un hommage aux fondateurs du club et en particulier à Georges Chabbert, premier président du club (1973 - 1992).

► Le 14 mai, le club accueille la marche de la Fédération des Aînés ruraux du Tarn. Une belle journée en perspective pour les marcheurs mais aussi pour tous les adhérents qui souhaitent y participer.

► Le mardi 25 juin, le repas de fin d'activités viendra clôturer une année bien remplie avant les congés annuels.

► Après les vacances, le club ouvrira ses portes le jeudi 5 septembre et fêtera ses mariés pour les noces d'or 2013, s'il y a des candidats.

► L'année se terminera avec l'Assemblée Générale et le goûter de Noël, le samedi 14 décembre 2013.

► En ce qui concerne les voyages, le club de l'Amitié part pour le Lac de Garde en Italie, du 27 mai au 02 juin 2013 puis, en Lozère, du 09 au 11 septembre 2013.

Le voyage d'un jour se fera le mercredi 25 septembre pour une balade en péniche à Toulouse.



# Bibliothèque Intercommunale de l'Arn

La Bibliothèque Intercommunale de l'Arn a organisé un après-midi intergénérationnel autour de contes destiné aux membres du Club de l'Amitié et aux enfants du centre de loisirs « les Galopins » de Pont de l'Arn.

Une belle expérience et un moment convivial avec le partage d'une petite collation durant lequel notre conteuse Krystyna Rouanet a émerveillé petits et grands à travers des histoires et des chansons.

Les cycles 3 des écoles des deux communes sont attendus le 06 juin pour un « Après-midi Contes » en plein air sur la place de la Mairie à Bout du pont de l'Arn autour du conteur Amid Bériouni.



## Quelques chiffres du SIVOM des Rives de L'ARN

Lors du vote du compte administratif 2012 et du budget prévisionnel 2013 le mercredi 3 Avril 2013, les subventions aux associations ont été reconduites comme suit :

1.2.3. Soleil- Crèche Les Snorkys	<b>62 000 €</b>
Centre Accueil de Loisirs Les Galopins	<b>43 600 €</b>
MJC Saint Baudille section activités Jeunesse	<b>16 000 €</b>
R.A.M Réseau Assistance Maternelle Pause Famille	<b>3 416 €</b>
Zoumbalazoum Section Passerelle	<b>44 800 €</b>
<b>TOTAL des Subventions aux structures</b>	<b>169 816 €</b>

La participation des communes associées aux dépenses du SIVOM des Rives de Larn en 2013 répartie au prorata du nombre d'habitants s'élève à **100 650 €**.

Calcul de la répartition / coût par commune :

PONT DE LARN :	2962 habitants	$100650 \times 2962 / 4036 =$ <b>73 866.52 €</b>
BOUT DU PONT DE LARN :	1074 habitants	$100650 \times 1074 / 4036 =$ <b>26 783.47 €</b>

La différence entre la participation des communes au SIVOM et les subventions accordées aux associations correspondent à la part des aides versées par la CAF dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

Dans les dépenses du SIVOM sont inclus les frais d'entretien des locaux ; ainsi la chaudière de la crèche sera remplacée en 2013.

**Florence ESTRABAUD**

Vice-Présidente du SIVOM des Rives de l'Arn

## Il était une fois ... Les cahiers de doléances du Pont de l'Arn

En janvier 1789, le roi Louis convoque officiellement les Etats Généraux du royaume pour le mois de mai suivant. A cette occasion, il invite ses sujets à faire connaître leurs revendications par écrit. Quelque 60000 cahiers de doléances sont ainsi rédigés dans les semaines qui suivent. Certains sont des documents bruts : simples transcriptions par le curé, le maître d'école ou l'homme de loi des récriminations de villageois, d'artisans ou de compagnons.

Etat. } Cahier de doléances,  
Pont de l'Arn } plaintes et remontrances  
- } de la communauté de ~  
Montlédieu et ~  
Pont de l'Arn.

Pont de l'Arn, 13 mars 1789. La communauté du village est rassemblée à l'hôtel de ville du village afin de débattre des doléances qu'il convient d'adresser aux députés du Tiers-Etat qui siégeront prochainement aux Etats Généraux de mai à Versailles. L'assemblée est constituée essentiellement par des cultivateurs, pour certains lettrés. Sous la déférence des mots, les tournures de phrases policées, perce cependant l'expression d'un profond malaise : La France va mal. Sa société inégalitaire est un anachronisme. Depuis 1770, le pays est en proie à une crise économique sévère. Des récoltes trop abondantes ont entraîné une baisse des prix du grain et du vin, diminuant les revenus des producteurs. De plus, le traité de commerce avec l'Angleterre de 1786, qui abaisse considérablement les droits de douane sur les produits manufacturés en métal et surtout sur les textiles, a des résultats désastreux : les exportations britanniques augmentent beaucoup plus que les exportations françaises. De nombreux fabricants doivent fermer boutique, notamment dans le bassin mazamétain, et mettre leurs ouvriers au chômage.

En 1787 et 1788, inondations puis sécheresse et grêle provoquent deux très mauvaises récoltes successives et les prix agricoles augmentent brutalement. Celui du pain double ou triple selon les endroits. Le pays doit faire face à une crise de subsistance, situation que la France n'avait plus connue depuis près d'un demi-siècle. Le peuple des villes doit consacrer près de 90 % de ses revenus à l'achat de pain. Par conséquent, la demande d'articles manufacturés, en particulier textiles pour ce qui nous concerne, diminue et la crise gagne le secteur manufacturier, aggravant encore le chômage : le nombre des vagabonds augmente et avec lui, la crainte du brigandage et d'un retour à la famine.

C'est dans ce contexte de crise aiguë que s'inscrit la rédaction du cahier de doléances de nos anciens. Presque tous les articles qui le constituent évoquent la part écrasante des impôts dont ils doivent s'acquitter : « qu'il soit observé, écrivent-ils, que la communauté se trouve surchargée d'impositions et que la somme des tailles est surtout exorbitante par rapport à l'aridité du sol et de plus que la répartition est très inégale au point que la taille excède souvent le revenu et que la récolte ne suffit pas toujours pour la nourriture du paysan ». Ailleurs, c'est le poids de l'impôt sur le sel, qui est dénoncé : Ils demandent en effet au roi « la suppression de la gabelle dont les droits causent une cherté excessive qui prive la classe indigente et particulièrement le laboureur

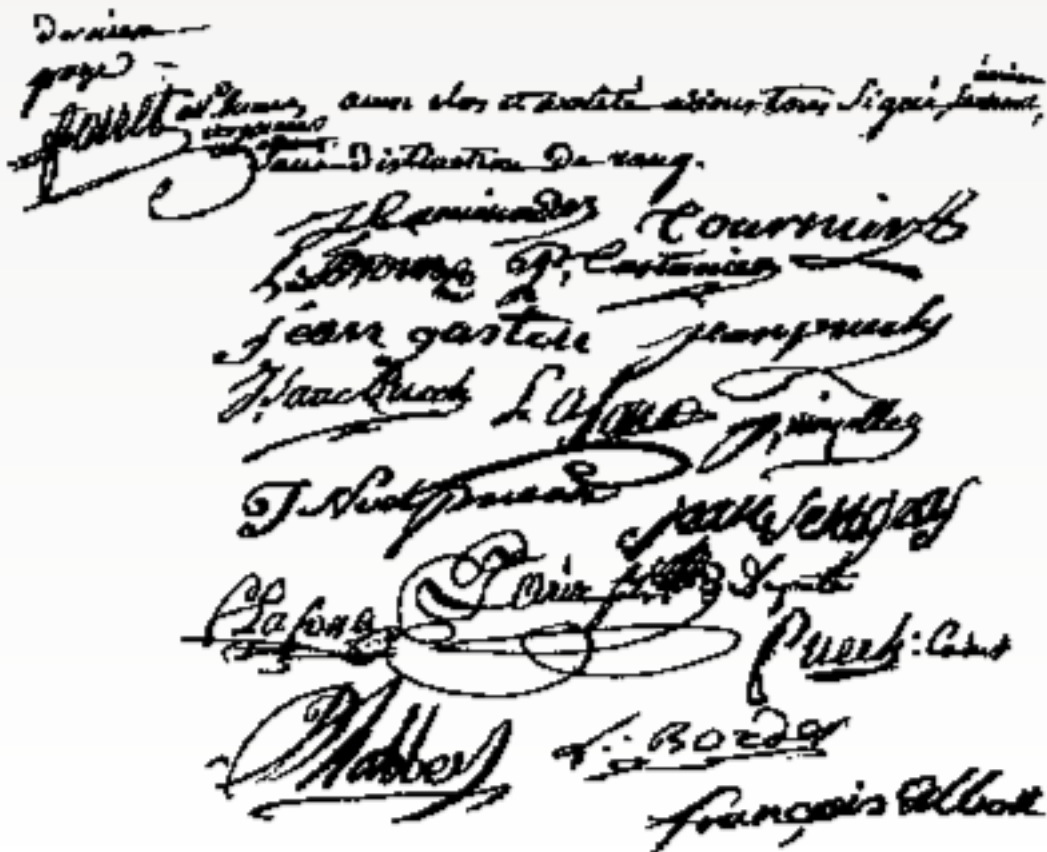


## Il était une fois ... Les cahiers de doléances du Pont de l'Arn

d'employer la quantité nécessaire de sel pour l'assaisonnement de ses aliments peu savoureux, que pour l'utilité reconnue des bestiaux ». La dîme, due au clergé, pose aussi problème : « il est naturel que chaque cultivateur, se plaignent-ils, jouisse du fruit de sa sueur, de la paille et du profit que font sur eux des fermiers mercenaires et qu'en un mot ces biens soient libres ». Pour finir, ils évoquent directement la responsabilité du traité de commerce avec l'Angleterre dans « l'anéantissement du commerce et la fabrication des étoffes ».

Ce cahier de doléances du Pont de l'Arn apparaît ainsi comme un exemple représentatif des récriminations du temps : impôts excessifs, prix des blés démesurés, effondrement du commerce mazamétain des étoffes directement lié au traité franco-anglais, remise en question profonde de la société d'ancien régime. Tous les ingrédients sont donc réunis dès le mois de mars 1789 pour que notre commune bascule dans la sédition et la révolte. Il n'est donc pas étonnant que ces mêmes signataires qui comptaient parmi les plus instruits de notre communauté, aient tourné leur colère vers le symbole de l'ancien régime que constituait le château de Montlédier. En effet, quelques mois plus tard, en septembre 1789, le château, notre Bastille à nous, fut attaqué de nuit par nos anciens, incendié et partiellement détruit, mettant en fuite les châtelains. Il faudra attendre 1815 et la Restauration, pour que le marquis Dulac, propriétaire des lieux, rentre en France après un long exil en Angleterre. A son retour, sa surprise est immense : « Les notables de l'endroit voulurent me faire honneur, écrit-il, ils m'attendirent sur le pont de l'Arn que je devais traverser pour me rendre chez moi. Le maire et son adjoint, nommés l'un et l'autre sous le nouvel Empire, vinrent à ma rencontre. L'un d'eux me harangua, je fis peu attention à son discours... Savez-vous pourquoi ? Parce que je venais de m'apercevoir que l'orateur portait un gilet taillé dans la toile du portrait de mon père, la peinture en dehors, tandis que son adjoint lui faisait pendant de la même manière avec le portrait de ma mère... »

Puissions-nous garder cet esprit de fronde qui animait nos anciens, pour que l'expression de l'intérêt général prévale dans nos choix et que les actions que nous initions profitent à tous !



**Christophe Chabbert**  
Adjoint à la Culture et aux Associations

## Les petits artistes de Rigautou

Les élèves de l'école se sont initiés à diverses pratiques artistiques.

En maternelle, nous travaillons sur le thème des souris et nous avons appris à modeler des souris et des fromages avec de la pâte à modeler et de la pâte à sel. Les moyens et les grands ont peint les souris et les fromages qu'ils ont faits en pâte à sel.



Dans la classe de CP/CE1/CE2, nous avons représenté les arbres en hiver. Nous avons dessiné un arbre au dos d'un paysage dessiné aux crayons de couleur, puis nous l'avons découpé et collé sur fond noir en écartant les différents morceaux et cela a fait apparaître l'arbre.



Dans la classe de CE2/CM1/CM2, nous avons lié histoire, mathématiques et arts visuels en créant des vitraux. Nous avons tracé des formes géométriques sur de vieux protège-cahiers de différentes couleurs. Collés sur les vitres de la classe, cela rappelle les vitraux des églises !



## Réforme des rythmes scolaires

Le gouvernement, par l'intermédiaire de Monsieur Tournier, directeur académique des services de l'Education nationale du Tarn, nous a demandé de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires. La loi prévoit un allègement horaire quotidien de 45 minutes au cours duquel la mairie devra mettre en place une prise en charge périscolaire des enfants. Le choix des plages horaires est très souple : ces activités sont possibles en début d'après-midi, de 13h30 à 14h15 ou en fin de journée de 15h45 à 16h30.

Si certaines communes ont décidé d'appliquer la loi dès la rentrée 2013, nous avons choisi pour notre part de différer cette nouvelle organisation horaire à la rentrée 2014. En effet, soucieux de l'intérêt général et étrangers à toute forme de dogmatisme politique ou idéologique, nous pensons qu'un tel réaménagement du temps scolaire nécessite une préparation importante et une véritable concertation. La loi prévoit en effet une entrée en vigueur possible de la réforme en 2014, c'est pourquoi nous avons décidé de mettre à profit l'année scolaire à venir pour construire avec l'Education nationale et les partenaires associatifs qui auront la responsabilité d'animer ce temps périscolaire, un véritable projet éducatif territorial, cohérent et adapté au contexte de Pont de l'Arn qui compte trois groupes scolaires ainsi qu'un partenariat très ancien avec nos voisins de Bout-Du-Pont-De-L'Arn. Pour créer les conditions optimales de réussite scolaire, nous devons en effet mettre à profit ce temps qui nous est octroyé afin de répondre au mieux aux attentes de l'institution, des enfants et des familles. Les premières réunions auront lieu dès l'automne 2013.

**Christophe Chabbert - Florence Estrabaud**

Adjoint à la Culture et aux Associations

Adjointe aux affaires scolaires

## Carnaval

On a fabriqué un Monsieur CARNAVAL géant dans notre classe. Il est grand jusqu'au plafond avec sa fleur et son chapeau. On le fera passer par la fenêtre.

On a mis des cartons fixés sur de longs morceaux de bois. On a collé du papier journal, et on a peint. Pour ses chaussures, on a pris des boîtes puis on a peint en noir.

Nous avons aimé travailler pour faire Monsieur CARNAVAL : déchirer le papier et le coller, la peinture, le montage du chapeau, habiller les mains sur des gants, peindre la tête, dessiner des poux...

On va le brûler le jour de CARNAVAL. On l'a pris en photo pour s'en souvenir. On a dit qu'il est méchant : Il nous a donné le mauvais temps, les rhumes ; il a plein de poux. Il a mangé trop de bonbons et tous nos goûters ... Alors tant pis pour lui !

Au revoir l'hiver et bonjour le printemps !

**Les enfants de la moyenne section de l'école LOUIS GERMAIN**



## Le tournage d'un clip vidéo

Les élèves du cycle 3 (CE2 / CM1 / CM2) de l'école de Saint-Baudille viennent de vivre une expérience originale et inoubliable en ce mois d'avril 2013. En effet, ils ont eu la chance de pouvoir participer au tournage d'un clip vidéo sous la direction de Guillaume, un enfant du pays et ancien élève de l'école.

Pendant tout un samedi, ils ont été les acteurs et les participants de ce tournage effectué dans la cour de l'école et ses environs. Découverte du matériel audio-visuel, écoute des conseils d'un professionnel, participation active à des scènes, ils ont été très attentifs aux conseils de Guillaume et Mickaël ! En plus, ils auront l'occasion de voir leur travail sur le clip de la chanson des deux jeunes artistes.

Un grand moment qu'ils ne sont pas prêts d'oublier et qu'ils auront tout loisir de voir et de revoir grâce aux nouvelles techniques du son et de l'image !!!

( YouTube : De Calm - un jour de mai )







## MJC ST BAUDILLE

DEPUIS  
1969



### ANIMATION LOCALE

Ca s'est passé à la MJC!



MJC St Baudille  
**REPAS DE L'AMITIE**  
Dimanche 10 mars  
2013



### FETE DE ST BAUDILLE

Les 7, 8 et 9 juin 2013

BALL TRAP 1 et 2 juin 2013

Fraisinet GEANT Bals gratuits: MANHATTAN TRAIT D'UNION DE MICHEL

Animations spéciales anniversaire « 20 ans du four banal »:  
expo photos, Dyno le clown, animations musicales...

Vente de pains

Démonstration COUNTRY et DANSE DE SALON

Fête foraine

GALA DE DANSE  
ENFANTS-ADOS  
JEUDI 20 JUIN 2013  
19H30  
SALLE PAROISSIALE  
PONT DE L'ARN

### CLUBS D'ACTIVITES

Saison 2013-2014

Renseignements et inscriptions à la MJC  
à partir du

Jeudi 5 septembre 2013

CONTACT





**Chantiers Loisirs Jeunes**  
Pour les **14 - 17 ans**  
**BOUT DU PONT de l'ARN**  
Chantier : du 15 au 19 juillet 2013  
Loisirs : du 22 au 26 juillet 2013  
Lieu : Bout du Pont de l'Arn  
Activités : Pêche, Canoë, Rafting, Tir à l'arc, Plongée en mer, Tennis, Paintball, Apeléo, ...  
Organisé par  
**L'Accueil Jeunes**  
de Bout de l'Arn  
10 places !  
Contact : MJC St Baudille  
100 rue de l'Arn  
31100 St Baudille  
Tél : 05.63.98.67.79  
E-mail : mjcstbaudille@wanadoo.fr  
Site : www.mjcstbaudille.fr

## été 2013 Chantiers Loisirs Jeunes

L'opération CHANTIER LOISIRS JEUNES est relancée pour cet été !

Cette action s'adresse aux jeunes de 14 à 17 ans qui, en échange d'un travail d'intérêt communal, pourront bénéficier d'une semaine de loisirs. Quand on est jeune et que l'on a pas toujours l'ex-

périence pour trouver un job d'été sachez que la participation à cette action pourra être intégrée dans un futur CV et ainsi faire la différence dans vos futures recherches d'emplois. En effet lors de la semaine chantier les jeunes auront l'occasion d'acquérir des compétences d'organisation, de partages de tâches et de gestion d'un budget courses puisque ce sont eux qui, à tour de rôle et par groupe de deux, assureront les repas du midi avec le soutien des animateurs que seront François BARTHES et Pascale BONHOMME.



La semaine Chantier se déroulera du lundi 15 au vendredi 19 Juillet. Le projet est de défricher un sentier de randonnée à Bout du Pont de l'Arn qui permettra d'éviter une portion de route goudronnée dans le parcours du « Sentier des St Peyres au Gorges de l'Arn ». Ce travail réalisé par les jeunes apportera donc une plus-value à ce parcours très prisé par les marcheurs.

La semaine loisirs aura lieu du lundi 22 au vendredi 26 juillet avec une sortie à Cap découverte mais aussi un séjour dans l'Aude avec pratique du rafting, canyoning, tir à l'arc, plongée en mer au départ d'un bateau.

Projet limité à 10 places. Dossiers d'inscriptions disponibles au Service Jeunesse ou à l'Accueil Jeunes à la MJC de St Baudille.



Se renseigner  
s'inscrire !

**Mjc St Baudille**  
Céline CONZALEZ  
Tél : 05.63.61.45.05  
mjcstbaudille@wanadoo.fr

**Service Jeunesse**  
(Local Ancienne Mairie St de l'Arn)  
Pascale BONHOMME  
Tél : 05.63.98.67.79  
E-mail : sajra@wanadoo.fr

Quoi d'autre  
pour l'été !



L'Accueil Jeunes accueillera les 13-17 ans du 5 au 31 juillet ! Pensez à retirer un dossier d'inscription puis prendre contact avec la MJC St Baudille ou le Service Jeunesse pour réserver vos places...

Araçhao (Trottinette tout terrain), tyrolienne géante, canoë, aérobranches, soirée grillades, tennis, paintball, apeléo, ... programme définitif dispo à la mi Juin !





MJC ST BAUDILLE

DEPUIS  
1969

L'ACCUEIL  
JEUNES

Non les jeunes ne sont pas que des « consommateurs » c'est une certitude ! En effet, à chaque petites vacances l'Accueil Jeunes propose de s'investir dans des petits travaux ou de participer à la mise en place d'animations locales et à chaque fois une liste d'attente est ouverte ! En Février par exemple 10 jeunes se sont mobilisés pour peindre du mobilier pour la Crèche et Passerelle, en Avril dernier d'autres ont consacré une matinée à distribuer des tracts pour la promotions d'événements mis en place par la MJC. En échange, les participants ont des réductions pour les sorties ou actions proposées par l'Accueil Jeunes... C'est une façon de valoriser les ados, de les rendre acteurs de leur loisirs et surtout de leur permettre d'acquérir des compétences qu'ils pourront remettre à profit dans d'autres domaines...c'est ce que l'on appelle la transversalité...un mot savant pour dire qu'aujourd'hui il est plus que nécessaire de savoir profiter de chaque occasion pour montrer son dynamisme et sa capacité à travailler en équipe.

Les jeunes  
veulent se rendre  
utiles !



Prochaine action  
participative :

**Vendredi 5 juillet au soir**  
**Vente de crêpes**

Au Pique Nique musical  
de Pont de l'Arn

Renseignez-vous !

Retour images  
avril 2013!!!



Cher à voile



Assaouito



Forum "Jobs d'été"



Bienis Roller au Canal du Midi



Paddle

Rejoignez-nous  
sur Facebook

CONTACT

MJC ST BAUDILLE Place du Couderc 81660 PONT DE L'ARN / 05.63.61.45.05 / mjcstbaudille@wanadoo.fr / Site: www.mjc-stbaudille.org



# Retour en images



## > Voeux du Maire

Un public toujours aussi nombreux est venu partager le verre de l'amitié à l'occasion des vœux du Maire.



## > Accueil des nouveaux arrivants

Reçus en Mairie par le Maire et les élus.



N'oublions pas que les 110km de voirie communale enneigée restent, au même titre que le fauchage, une tâche fastidieuse que notre service technique s'efforce de faire toujours de son mieux.



## > Nuit de la Thermographie

réunion organisée par le P.N.R.H.L



## > PNRHL

Exposition sur la biodiversité prêtée par le Parc Régional Naturel du Haut Languedoc.



## > Goûter des aînés

Le 9 février, près de 200 personnes ont répondu à l'invitation municipale pour le goûter des aînés. La salle paroissiale était pleine pour entendre les vœux et le bilan du Maire. Ensuite la troupe « Ramunshow » a présenté un spectacle de qualité dans lequel les acteurs n'étaient autres que le grand père, la grand-mère, la fille et la petite-fille.... Des personnes très sympathiques qui nous ont fait passer un agréable moment.

**A.M. Houlès**

Conseillère Municipale Déléguée à Pont de l'Arn





# Retour en images



## > Centrale hydroélectrique

Visite de la centrale hydroélectrique de la Sarnarié avec le Parc National Régional du Haut Languedoc.



## > Patineurs Vallée du Thoré

Championnat de coupe de patinage.



## > Commune la plus sportive

Réception du prix de la commune la plus sportive du Massif Central. remise du prix à Feurs de la commune la plus sportive.



## > Carnaval

Cette année nos chers bambins n'ont pas eu peur d'affronter la température quelque peu hivernale régnant en ce début du mois d'avril, pour défilé dans le centre du village le vendredi 5 avril 2013.

Leur joyeuse humeur et leurs rires ont ensoleillé et réchauffé le cœur de nos habitants, tout comme l'embrasement d'un Monsieur Carnaval toujours aussi resplendissant, fabriqué par les enfants de maternelle de l'école Louis Germain.

**Ch. Fages**

Conseillère Municipale Déléguée à Pont de l'Arn



## ➤ Visite de la Préfète du Tarn

Répondant à l'invitation de Christian Carayol, Maire de Pont de l'Arn, la Préfète a visité la commune le 10 avril 2013. Accueillie avec le sous-préfet de Castres en mairie où était organisée une rencontre avec les élus et des chefs d'entreprise, elle a pu s'informer des principaux projets en cours sur la commune mais aussi des préoccupations actuelles tant des élus que des acteurs économiques. La visite de l'ancienne usine Cormouls réhabilitée par Octave Virgos, où sont désormais installés un commerce de tabac-presse et une boucherie, a été suivie de la découverte de la centrale hydroélectrique modernisée dans les dernières années



A l'issue de la visite effectuée en minibus intercommunal, la préfète et le maire ont signé un contrat d'emploi d'avenir avec Alexandre Rayssac, espoir du rugby au Sporting Club Mazamétain, qui intègre le service d'entretien des espaces verts de la commune pour acquérir une qualification dans ce domaine professionnel.



## Recensement

Un grand merci aux 6 agents recenseurs, qui, du jeudi 17 janvier au 16 février 2013, ont arpenté notre commune pour comptabiliser tous les habitants.

Un grand merci également à vous tous, Pont de l'Arnais, d'avoir réservé le meilleur accueil à nos agents recenseurs.





## La Montagne Noire 1 ... Origine du monde, La Montagne Noire 2 ... Terre de résistance.

*Diptyque vidéo de Françoise Dax-Boyer, réalisé grâce aux mairies d'Aussillon pour le premier, grâce aux mairies de Mazamet et du Pont de l'Arn pour le second, avec le soutien du Souvenir Français du Tarn, du Conseil Général du Tarn, du Parc Régional du Haut Languedoc, de la Communauté d'Agglomérations et d'un mécénat de La Caisse d'Epargne de Mazamet.*



Ce diptyque est composé de deux films, le premier réalisé en l'an 2000 et intitulé « La Montagne Noire, origine du monde » où la voix de Michael Lonsdale éclaire les histoires mystérieuses de cette Montagne, racontées dans l'enfance, comme la légende du peigne d'or et celle de la sorcière de la Récuquelle.

Après les récits souvent mythiques, le second film aborde la réalité historique des faits de résistance menés au sein de cette forêt, pendant la dernière guerre, par plus de mille citoyens de tous horizons, réunis dans le maquis du Corps Franc fin mai 1944, par les Commandants Mathieu et Roger Mompezat, ainsi que par le Major Richardson.

**Adrienne Albert, agent de liaison dans le maquis du Corps Franc à Laprade entre Castres et Carcassonne.**

Deux témoignages, celui de Louis Honoré Murlan, plus connu sous le nom de Mickey, et celui d'Adrienne Albert, agent de liaison à Laprade dans l'Aude, montrent le courage de ces hommes et femmes, convaincus qu'il fallait libérer la France du joug nazi.



Chaque 20 Juillet, le Souvenir Français organise une commémoration de l'attaque de La Galaube à Laprade en présence des vétérans survivants.

**Commandant Mathieu-Henri Sevenet co fondateur du Maquis du Corps Franc, tué à la Galaube le 20 Juillet 1944.**



Cette année aura une résonance particulière car Adrienne Albert fêtera ses 90 ans. Le film lui sera projeté en avant-première, comme une offrande pour sa conduite exemplaire.

## Publication d'un manuel scolaire de mathématiques

à l'attention des professeurs et élèves du cycle 3 de l'école primaire

Nathalie Roques, directrice de l'école de Rigautou, vient de publier sous la direction de Roger Brault, aux éditions Hachette éducation un manuel de mathématiques consacré aux classes de cycle 3.

L'équipe, composée de Roger Brault, Corinne Ribanier et Estelle Héber-Suffrin, avec lesquels Nathalie Roques co-écrit, a commencé par travailler sur un manuel pour les élèves de CM2 il y a de cela 4 ans.



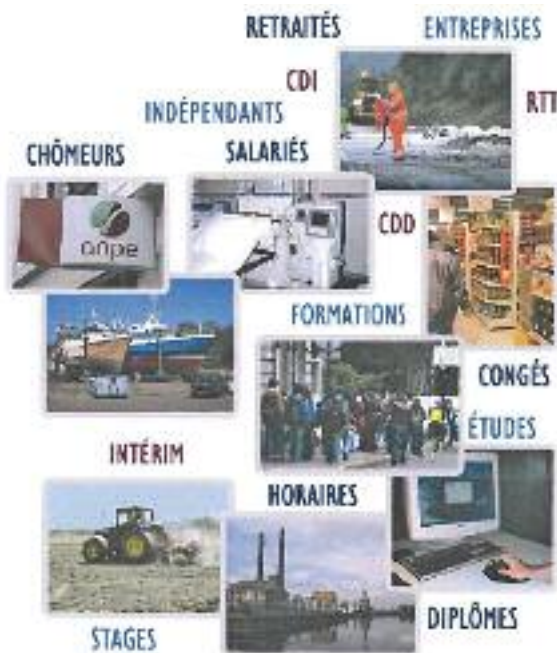
Pour chaque manuel écrit, un guide du maître est aussi édité :

pour le guide du maître CM2, l'équipe a travaillé avec Anne Pinel également enseignante à l'école de Rigautou. Puis l'opération s'est répétée concernant les CM1 et la maison d'édition sort actuellement le dernier né, le manuel pour CE2 (Petit Phare, édition Hachette éducation).



## Enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

L'institut National de la Statistique et des études Economiques réalise cette enquête dans notre commune.



Quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger.

L'enquêteur contactera les ménages concernées entre le **10 Juin et le 7 juillet 2013**. Il sera muni d'une **carte officielle** et tenu au secret professionnel. Les réponses des enquêtés resteront anonymes et seront saisies sur ordinateur portable.

Merci de lui réserver un bon accueil.

## Maison de la Justice et du Droit du Mazamétain et de la Vallée du Thoré

5, rue Gramentés - Mazamet

Tél. 05.63.97.77.35 - Fax. 05.63.97.77.44

[mjd-mazamet@justice.fr](mailto:mjd-mazamet@justice.fr)

### > Horaire d'ouverture

du mercredi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13h30 à 17 h

### > Intervenants

UFC QUE CHOISIR (sans rendez-vous) jeudi de 14h à 16 h 30

### > Avocat

(la participation de 10€ n'est plus demandée, consultation gratuite depuis le 5/04/2013)

Un vendredi sur deux de 14 h à 17h (sur rendez-vous)

### > Conciliateur de justice

(litiges entre particuliers) : sur rendez-vous

### > Médiateur de la République

(litiges avec une administration)

reçoit le lundi toute la journée sur rendez-vous à la Sous-Prefecture de Castres - 05.63.71.55.61

[annabelle.daures@defenseurdesdroits.fr](mailto:annabelle.daures@defenseurdesdroits.fr)

### > CIDFF

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles. Le mercredi après-midi de 14h à 17h.

Sur rendez-vous au 05.63.72.15.00

### > Le défenseur des droits ( la Halde)

(discrimination)

Un Jeudi apres-midi sur deux. Sur rendez-vous

## CONSEILS ET BONNES PRATIQUES Pour lutter contre les cambriolages

### 1 - LE CONSTAT ACTUEL SUR LES MODES OPERATOIRES :

- Les malfaiteurs n'ont pas beaucoup de temps. Ils doivent aller vite ;
- 90% des cambrioleurs entrent par une porte ;
- La majeure partie des cambriolages se déroulent en journée et en semaine;
- Lorsqu'ils agissent de nuit, les voleurs préfèrent oeuvrer dans la pénombre ;
- L'or, les bijoux, le petit matériel HiFi et le numéraire sont les priorités actuelles;
- Les pièces visitées en priorité sont les chambres et les salles de bains (bijoux, argent).

### 2 - QUELQUES RECOMMANDATIONS SIMPLES :

- Retarder l'action des cambrioleurs en installant une clôture, un portail, une serrure de sécurité, des barreaux aux fenêtres du rez-de-chaussée ... ;
- Ne pas laisser les cambrioleurs agir dans l'ombre et installer des projecteurs extérieurs à détection de présence, des lampes intérieures déclenchées par minuterie simulant une présence ... ;
- Ne pas laisser les malfaiteurs agir en silence et installer un dispositif d'alerte sonore ;
- Ne jamais conserver de sommes d'argent importantes à domicile ;
- Cacher les bijoux, le numéraire dans un endroit peu accessible en évitant chambre ou salle de bain ;
- Ne pas laisser les clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, sur

la voiture ... en cas d'absence, les confier à une personne de confiance ;

➤ Etre vigilant sur la nature des informations communiquées par téléphone ou sur les réseaux sociaux (durée d'absence, coordonnées bancaires, postales ...)

➤ En cas d'absence pendant les périodes de vacances, s'inscrire dans le dispositif gratuit "Opération Tranquillity Vacances" auprès de la gendarmerie, du commissariat de police ou auprès de la police municipale ;

### 3. QUAND APPELER LE 17 ?

➤ Signalez aux forces de l'ordre toute anomalie ou fait et évènement inhabituels dans l'environnement proche ou le voisinage en appelant le 17 ;

➤ En cas de cambriolage, ne toucher à rien et appeler immédiatement le 17.



# RISQUE FEU DE FORÊT

**On parle d'incendie de forêt lorsque le feu concerne une surface minimale d'un hectare d'un seul tenant et qu'une partie au moins des étages arbustifs et/ou arborés (parties hautes) est détruite. Les feux de forêts sont des sinistres qui se propagent et se propagent dans des formations pouvant être :**

- Des forêts : formations végétales, organisées ou spontanées, dominées par des arbres et des arbustes, d'essences forestières, d'âges divers et de densité variable.
- Des formations subforestières : formations d'arbres feuillus ou de broussailles appelées maquis (formation végétale basse, fermée et dense, poussant sur des sols siliceux) ou garrigue (formation végétale basse mais plutôt ouverte et poussant sur des sols calcaires).

## Comment survient-il ?

- Pour qu'il y ait inflammation et combustion, trois facteurs doivent être réunis, chacun en proportions convenables.
- Un combustible, qui peut être n'importe quel matériau pouvant brûler: végétation vivante (branches, feuilles) ou morte (aiguilles, arbres morts sur pied, infrastructures humaines implantées en zone forestière). Le risque de feu est plus lié à l'état de la forêt (sécheresse, disposition des différentes strates, état d'entretien, densité, relief, teneur en eau ...)
- qu'aux essences elles-mêmes (chênes, conifères).
- Une source externe de chaleur (flamme ou étincelle). Dans la majorité des incendies, les origines sont anthropiques (Imprudences, accident, malveillance).
- De l'oxygène, nécessaire pour alimenter le feu : le vent accélère la progression des flammes, assèche les sols et les végétaux.

Selon le type de combustible, les conditions environnantes et le type de facteur à l'origine du déclenchement (naturel ou humain), l'éclosion d'un feu peut être soudaine ou couvrir plusieurs jours. L'inflammabilité des végétaux est leur propriété à s'enflammer lorsqu'ils sont exposés à une source de chaleur. Elle varie fortement en fonction de la période de l'année, des conditions climatiques, de l'état de la végétation et de l'intervention humaine.

## Les différents types de feux

Une fois éclos, un feu peut prendre différentes formes, chacune étant conditionnée par les caractéristiques de la végétation et les conditions climatiques (principalement la force et la direction du vent).

On distingue :

- **Les feux de sol**, qui brûlent la matière organique contenue dans la litière, l'humus ou les tourbières. Alimentés par incandescence avec combustion, leur vitesse de propagation est faible.
- **Les feux de surface**, qui brûlent les strates basses de la végétation, c'est-à-dire la partie supérieure de la litière, la strate herbacée et les ligneux bas. Us se propagent en général par rayonnement et affectent la garrigue ou les landes.
- **Les feux de cimes**, qui brûlent la partie supérieure des arbres (ligneux hauts) et forment une couronne de feu. Ils libèrent en général de grandes quantités d'énergie et leur vitesse de propagation est très élevée. Ils sont d'autant plus intenses et difficiles à contrôler que le vent est fort et le combustible sec. Ces trois types de feux peuvent se produire simultanément sur une même zone.

**Un arrêté définit une période dangereuse du 15 mai au 15 octobre durant laquelle il y a interdiction d'allumer un feu.**

## Que doit faire chaque individu ?

- Se mettre à l'abri.
- Ecouter la radio.
- Respecter les consignes.

## Avant tout sinistre potentiel :

- Reperer les chemins d'évacuation, les abris.
- Prevoir les moyens de lutte (points d'eau, matériel).
- Debroussailler.
- Vérifier l'état des fermetures, portes et volets, la toiture.

## Pendant :

- Si vous êtes témoin d'un départ de feu, informer les pompiers (18 ou 112 avec portable) le plus vite et le plus précisément possible.
- Attaquer le feu si possible sans prendre de risque inutile.
- Dans la nature, s'éloigner dos au vent.
- Si l'on est surpris par le front de feu, respirer au travers d'un linge humide.
- A pied rechercher un écran (rocher, mur).
- Ne pas sortir de votre voiture.
- Une maison bien protégée est le meilleur abri.
- Fermer et arroser les volets, portes et fenêtres.
- Occulter les aérations avec des linges humides.
- Rentrer les tuyaux d'arrosage pour les protéger et pouvoir les utiliser après.

## Après :

- Eteindre les foyers résiduels

**IMPORTANT : Outre le fait qu'il soit interdit d'allumer un feu durant la période dangereuse du 15 mai au 15 septembre, il convient, si l'on veut procéder à un écobuage ou allumer un feu en extérieur de demander une autorisation en Mairie avec information des Pompiers. Cette règle simple s'applique à tous.**

## LES REFLEXES QUI SAUVENT



**Ne vous approchez jamais à pied ou en voiture d'un feu de forêt**



**Ouvrez le portail de votre terrain**



**Fermez les bouteilles de gaz à l'extérieur**



**Enfermez-vous dans un bâtiment**



**fermez les volets**



## Association pour le Secours aux Animaux

### L'Association ASA, reconnue d'intérêt général

➤ **Son action** : est de recueillir les animaux abandonnés, de les nourrir, soigner et de les proposer à l'adoption. Notre Association assure également les obligations légales de FOURRIÈRE animale pour le compte des communes et Intercommunalités.

➤ **Son fonctionnement** : L'ASA fonctionne principalement avec l'aide des bénévoles avec 1 salarié à mi-temps et un demi emploi en contrat aidé (pour un effectif moyen de 50 chiens). Sans l'aide apportée par ces bénévoles il serait très difficile, pour ne pas dire impossible de faire fonctionner la fourrière-chenil.

➤ **Son financement** : Les recettes sont assurées par les contributions aux frais de gestion de la fourrière versées par les Intercommunalités et les communes rattachées ainsi que par les dons et cotisations des adhérents. L'Association étant reconnue « d'Intérêt général », les dons et cotisations sont déductibles des impôts aux 2/3. L'Association est financièrement soutenue par la Fondation « 30 millions d'Amis »

#### ➤ Ses tarifs :

▶ Adoptions :  
130€ (attestation fiscale fournie)

▶ Pensions :  
10€/jour pour les petites races et  
12€/jour pour les grandes

▶ Abandons volontaires : 200€  
(pour un animal de moins de 7ans)

▶ Reprise d'un animal en fourrière  
par son maître : 75€.

➤ **A noter** : La loi impose que tout animal trouvé vagabondant sur la

voie publique doit être amené à la fourrière. D'où l'importance de faire tatouer ou pucer son animal pour faciliter la recherche du propriétaire. Les frais de fourrière sont facturables. Pour mémoire, le propriétaire peut être également verbalisé s'il n'a pas déclaré son animal perdu ou fugueur auprès de la gendarmerie ou de la police.

➤ **Horaire d'ouverture au public**  
LUNDI : 9h - 12h30 et 15h - 16h30  
Du MARDI au SAMEDI : 9h - 12h30 et 15h - 18h.

**Un appel est fait à toutes les personnes sensibles à la cause animale** : elles sont les bienvenues pour un coup de main, aide à la promenade, don de couvertures colliers, laisses gamelles etc ...

Ou pour quelques euros adressés à : CHENIL ASA ZI de la Rougearié, rue de l'artisanat 81200 Aussillon. La carte de membre coûte 15€ (Attestation fiscale fournie)

#### ➤ Nos coordonnées :

▶ Site du chenil :  
<http://asa81.canalblog.com>

▶ Téléphone : **05 63 98 25 68**  
(laisser un message)

▶ Email :  
[hortala.jeanmarc@orange.fr](mailto:hortala.jeanmarc@orange.fr)



### Repas à domicile

Portage des repas à domicile :

Le repas est vendu 8,75 euros aux usagers.

Nous achetons les repas à l'hôpital de Castres Pays d'autan au prix de 5,65 euros. La marge de 3,10 euros sert à assurer le fonctionnement du service :

- payer les trois salariés qui assurent la livraison des repas
- l'entretien des 2 véhicules

### Fête du sport

Cette année, la fête du sport intercommunale du bassin Mazamétain sera organisée par Pont de l'Arn le 14 septembre prochain.

Cette journée donnera l'occasion au public d'une part de s'initier aux différentes activités sportives proposées par les clubs participant à cette manifestation et d'autre part de profiter des infrastructures sportives Pont de l'Arnaise.

### Carsat Midi-Pyrénées

La Carsat Midi -Pyrénées initie et finance un atelier prévention des chutes. En ce début d'année les séances n'ont pu se réaliser faute d'un nombre suffisant de participants. Une nouvelle série est proposée dès le mois de septembre. Pensez à vous inscrire en téléphonant à la mairie. Les séances se déroulent le mardi à 14heures à la salle de Rigautou. Une participation de 15 euros pour l'ensemble des séances est demandée aux gens de la commune. Nous acceptons les personnes des communes voisines moyennant une participation de 36 euros.

**Anne-Marie Houlès**

## Infos Mairie

>Téléphone : 05 63 61 14 05

>Fax : 05 63 61 90 46

>Courriel :  
[mairie.pontdelarn@wanadoo.fr](mailto:mairie.pontdelarn@wanadoo.fr)

>Site internet mairie :  
[www.pontdelarn.fr](http://www.pontdelarn.fr)

>Site internet jeunesse : <http://sajra.free.fr>

>Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 12h  
et de 13h30 à 18h le vendredi fermeture à 17h

>Service urbanisme :  
Tél. 05 63 61 90 44  
du lundi au vendredi 12h

>En cas d'urgence :  
tél. 06 09 89 57 23



## Les recettes familiales

### 👉 Le pâté de Pâques :

Recette Poitevine (Famille Beneteau)

#### > Ingrédients :

2 rouleaux de pâte Brisée  
1 filet mignon de porc  
6 œufs  
1 petit bouquet bouquet de persil  
Sel, poivre, graisse d'oie ou de canard

#### > Recette :

Garnir un moule à tarte avec une des deux pâtes, en laissant les bords dépasser.

Faire revenir la viande coupée en cubes de 2 cm dans la graisse. Ajouter le persil coupé large afin de le faire également revenir.

Faire cuire les œufs pour en faire des œufs durs, les débarrasser de leur coquille. Lorsque la viande est bien cuite, la disposer sur la pâte avec les œufs entiers et le persil.

Couvrir le tout avec le second rouleau de pâte et souder les 2 ronds en les retournant ensemble de façon à faire un bourrelet. Dorer avec un jaune d'œuf.

Mettre au four Th 7 (200°). Le pâté est cuit lorsque la croûte est bien dorée....

Ce pâté se mange aussi bien chaud que froid.

La tradition poitevine veut que le pâté ait été éclairé par un rayon de soleil avant d'être mangé afin de garder richesse et prospérité à la famille !

### 👉 Cake chèvre-lardons (Famille Coudière)

#### > Ingrédients :

15 dl de vin blanc  
1.5 dl d'huile d'olive  
4 œufs  
125gr de fromage de chèvre frais ou demi-frais  
250gr de farine  
150gr de lardons  
1 sachet de levure

Sel, poivre

On peut selon le goût de chacun rajouter du thym ou du romarin.

#### > Recette :

Mélanger au batteur électrique farine, vin blanc, huile et levure. Ajouter les œufs, le sel et le poivre (+ autres..)

Mettre en dernier lardons et fromage coupé en petits morceaux.

Bien mélanger.

Verser dans un moule à cake beurré.

Cuire à Th 6 (180°) 45 à 50 min. Vérifier la cuisson au couteau.

## Le coin des astuces de Dany Chabbert

### 👉 ABATS-JOURS en textile propres.

La façon la plus rapide de les dépoussiérer est de passer un rouleau à peluches dessus :

La surface collante attrapera toute la poussière...

Cet ustensile est également efficace pour dépoussiérer rideaux et fleurs artificielles en tissus.

### 👉 USAGE MALIN DU BAIN DE BOUCHE

#### > Pour garder des fleurs coupées :

Ajouter 1 cuillère à café de bain de bouche à un litre d'eau et remplissez votre vase. Le produit détruisant les bactéries qui sont à l'origine du pourrissement des tiges de fleurs, celles-ci tiendront plus longtemps....

#### > Pour débarrasser vos cheveux des pellicules :

Lavez vos cheveux puis rincez-les avec un mélange à parts égales d'eau et de bain de bouche. Massez le cuir chevelu puis rincez à l'eau claire ...

#### > Pour éliminer germes et bactéries à la cuisine :

Essuyez évier et robinet avec un chiffon trempé dans du bain de bouche, ceci tuera les bactéries et fera briller l'évier.

## Agendas

### ▶ 1-2 JUIN : Ball Trap

### ▶ DU 8 JUIN au 8 JUILLET :

#### **Tourisme imaginaire**

Montez dans le bus et laissez-vous guider à travers un circuit artistique pour (re)découvrir le bassin mazamétain : 7 communes, 6 stations, 5 artistes

### ▶ 7, 8, 9 JUIN : Fête de St Baudille

### ▶ 15 JUIN : Komedos Mazamet Kup au Stade de la Croix Rouge.

### ▶ 10 au 28 juin : Exposition de l'école Louis Germain de Pont de l'Arn en mairie

### ▶ 17 au 28 juin : Exposition de l'école Ginette et Gilbert Fournès de Saint Baudille en mairie

### ▶ 22 JUIN : Fête de l'école de St Baudille

### ▶ 23 JUIN : Vide grenier Place du Moulin

### ▶ 25 JUIN : Remise des calculatrices aux futurs collégiens en Mairie

### ▶ 28 JUIN : Fête de l'école Louis Germain

### ▶ 28 JUIN : Fête de l'école de Rigautou

### ▶ 29 JUIN : Gala de patins

### ▶ 5 JUILLET : Pique Nique musical

### ▶ 20 JUILLET : Fête de la Môle

### ▶ 26, 27, 28 JUILLET : Rallye de la Montagne Noire

### ▶ 1er AOUT : NUIT DU JAZZ avec Marc Cauquil et Sextet Affinity à 21h30 dans le pré de Caminade

### ▶ 7 SEPTEMBRE : Apéritif autour du melon

### ▶ 14 SEPTEMBRE : Fête du Sport

### ▶ 21 SEPTEMBRE : " Les Monts de St baudille"



# Pique-Nique Musical

APPORTEZ VOTRE **P**ANIER ! Avec l'Orchestre "De Michel"

PONT-DE-LARN

RESTAURATION  
POSSIBLE  
SUR PLACE

PROMENADES  
A PONEY GRATUITES  
A PARTIR DE 19H00

**Vendredi 5 juillet**

Pré de Caminade dès 19h (à côté de la Mairie)

Réservez vos Barquettes  
Moules / frites ou saucisse/ frites (5€).  
En Mairie ou au Tabac Batut